

B - FICHES PAR TYPES PAYSAGERS

Pour chaque type paysager, ces fiches présentent :

- Les **caractéristiques** du type paysager en fonction de sa sensibilité à l'implantation d'éoliennes, illustrées de photographies et d'un bloc diagramme,
- Les **sensibilités** : les sensibilités à l'implantation de parcs éoliens, les sensibilités du point de vue de l'observateur - notamment depuis les bourgs et lors d'un déplacement le long des grands axes de communication - , ainsi qu'une évaluation du degré de la sensibilité de ces types paysagers à l'échelle de la Beauce,
- les **enjeux** et les recommandations spécifiques à ce type paysager.

À la fin de l'ensemble des fiches se trouve une réduction de la carte générale des types paysagers de la Beauce au 1/100 000^{ème}. Cette carte est imprimée sur une page A3 et peut être **dépliée hors du rapport** pour être consultable en même temps que la lecture de chaque fiche. Elle permet de localiser les secteurs où est présent chaque type de paysage.

On trouvera ci-après :

- Fiche n° 1 "Paysages de grands horizons dégagés",
- Fiche n° 2 "Paysages ouverts à faible densité d'îlots",
- Fiche n° 3 "Paysages fermés à forte densité d'îlots",
- Fiche n° 4 "Franges boisées barrant les vues",
- Fiche n° 5 "Grandes vallées",
- Fiche n° 6 "Petites vallées",
- Fiche n° 7 "Paysages à connotation industrielle".

NB : les recommandations générales pour la Beauce, valables pour l'ensemble des types paysagers, sont présentées au Chapitre III (distance par rapport à l'habitat, interdistanse des parcs éoliens, etc.).

1 - Paysages de grands horizons dégagés
Caractéristiques

Les secteurs de paysages de grands horizons dégagés correspondent aux aires colorées en jaune orangé sur la carte A3 dépliant à la fin de l'ensemble des fiches.



Horizon ponctué par la silhouette d'un bourg (rampe d'arrosage au second plan)



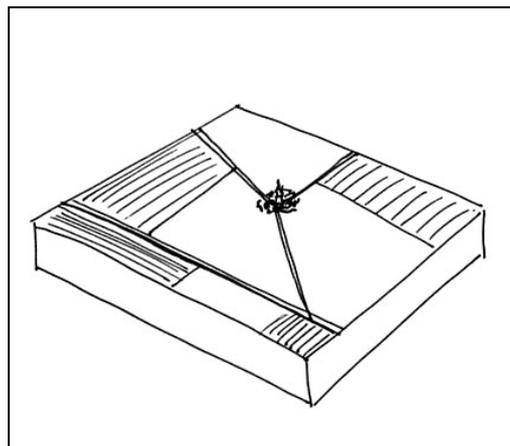
Horizon haut diminuant l'amplitude du paysage perçu



Horizon ponctué par l'alignement d'arbres de l'axe Chartres/Orléans

Caractéristiques

- Paysage géométrisé de grandes cultures, quasiment dégagé jusqu'à l'horizon, allant de pair avec la très faible densité des hameaux et des boisements sur ces secteurs.
- Ouverture des vues sur 360° jusqu'à l'horizon, pouvant procurer un sentiment d'immensité d'autant plus fort que les repères donnant une échelle au paysage sont moins nombreux (silhouette de bourg avec son clocher, boisement, lignes électriques, etc.).
- Grande uniformité, pouvant produire un sentiment de monotonie.
- Très faibles ondulations du relief, jouant sur l'ampleur du paysage perçu : sur les points hauts, l'horizon recule, renforçant l'impression d'infini alors que dans les secteurs de points bas (en cuvette), l'horizon semble être beaucoup plus proche et le paysage se fait plus intime.



1 - Paysages de grands horizons dégagés Sensibilités

Sensibilités pour l'implantation de parcs éoliens

- Très grande lisibilité de la configuration spatiale des parcs, des alignements, des intervalles entre éoliennes et entre parcs (covisibilité).
- Échelle "grandiose" du paysage à la mesure de l'échelle monumentale des éoliennes.
- Introduction par les éoliennes d'une échelle mesurable dans des paysages sans elles incommensurables.
- Uniformité et monotonie du paysage pouvant être rompues par le rythme des éoliennes.
- Point d'ancrage visible entre les éoliennes et le sol, ce qui permet aux éoliennes d'être des éléments de repère dans le paysage et de donner une impression de stabilité, voire de force au parc (par opposition à des éoliennes vues à l'arrière-plan de bois ou de bourgs et qui peuvent sembler "flotter" parce que l'on ne parvient pas à les situer dans l'espace).



Sensibilités des lieux d'observation

- Parcs éoliens visibles d'extrêmement loin et sur 360° (quasi-absence d'écran visuel), y compris depuis tous les axes de communication.
- Points hauts plus exposés aux problèmes de covisibilité entre les parcs éoliens car leurs vues portent plus loin.
- Impacts paysagers touchant un plus petit nombre d'habitants, dus à la faible densité des hameaux.

Évaluation du degré de sensibilité

- Valeur emblématique à l'échelle de la Beauce.
- Rareté relative en Beauce de ces secteurs totalement ouverts.
- Fragilité de ces paysages : toute introduction d'élément de grande hauteur en change la perception, voire les dénature totalement (lignes à Haute-Tension, bâtiments industriels, éoliennes, etc.).

L'ensemble de ces arguments converge vers un classement de ces secteurs en "sensibilité extrême".

Cependant, des projets éoliens de grande ampleur peuvent y être envisagés en harmonie avec l'échelle, la simplicité et la "pureté" de ces paysages.

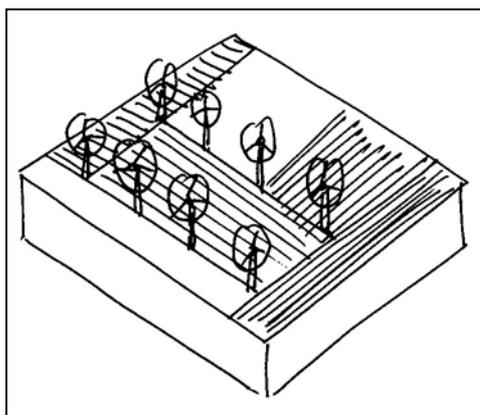
1 - Paysages de grands horizons dégagés Enjeux et recommandations spécifiques

Enjeux

- Maintenir sans éoliennes certains de ces paysages de grands horizons totalement dégagés, du fait de leur rareté et de leur valeur emblématique pour la Beauce, "mer de blé".
- Là où l'implantation d'éoliennes est envisagée, favoriser le développement de grands parcs en réponse à l'immensité du territoire pour créer de nouveaux paysages pour la "Beauce éolienne".

Recommandations

- La **géométrie d'ensemble des parcs** importe plus que le positionnement des éoliennes sur le terrain (absence totale de relief ou de ligne de force sur lesquels appuyer un projet). Cette géométrie pourrait répondre à celle du patchwork des cultures ou des parcelles en jachère.
- Les seuls éléments aptes à structurer les parcs éoliens sont les **axes de communication**. Ils pourraient, par exemple, être soulignés comme le font, toutes proportions gardées, les voies plantées de la Beauce.
- Respecter si possible le caractère d'**uniformité** du paysage par l'homogénéité du type et des dimensions des éoliennes implantées et par la régularité de l'espacement des éoliennes entre elles, au moins pour les parcs ayant une covisibilité.
- Favoriser l'implantation d'éoliennes à grande échelle : projets intercommunaux, extension de parcs existants, compléments entre deux parcs proches.
- Dans l'étude de covisibilité des projets, prendre en compte le déplacement d'un observateur sur une **route ici sans aucun obstacle visuel** : la succession rapide de deux (et a fortiori de plusieurs) parcs éoliens distants de 10 km produira un effet de quasi-covisibilité, voire de mitage du paysage, alors qu'un photomontage statique pourrait porter à considérer cela comme négligeable : l'interdistance entre des parcs que l'on veut distincts sera à augmenter le long des axes de déplacement.



2 - Paysages ouverts à faible densité d'îlots
Caractéristiques

Les secteurs de paysages ouverts à faible densité d'îlots correspondent aux aires colorées en vert pale sur la carte A3 dépliant à la fin de l'ensemble des fiches.



Grands espaces ouverts au Nord de Saumeray



Vallée de Paray, se confondant avec le plateau - Nord de Saumeray



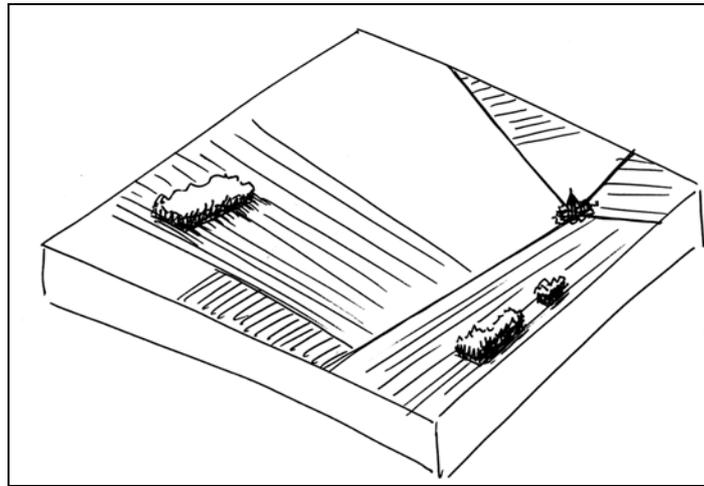
Vallée de Paray, se confondant avec le plateau - Nord de Saumeray



Vallée de Paray, se confondant avec le plateau - Nord de Saumeray



Larges espaces au Sud de Courville-sur-Eure



Caractéristiques

- Paysages de grandes cultures, parsemés d'îlots de bourgs, de hameaux et de boisements.
- Faible densité de ces îlots dans le paysage, laissant très souvent visible l'horizon.
- Impression d'amplitude du paysage, amplitude mesurée et mesurable par le fait que ces larges espaces sont relativement ponctués d'îlots régulièrement.
- La taille des bourgs, des hameaux et des boisements, leurs dimensions respectives et leurs éloignements réciproques donnent leurs échelles à ces paysages.
- Selon les ondulations du relief, même très minimes, les îlots éloignés de l'observateur jouent à cache-cache avec l'horizon.

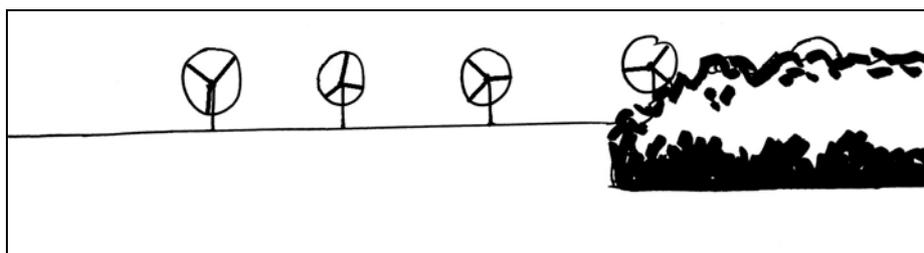
2 - Paysages ouverts à faible densité d'îlots Sensibilités

Sensibilités à l'implantation de parcs éoliens

- La faible densité et l'éparpillement des îlots ne permettent pas de donner des lignes lisibles sur lesquelles appuyer des projets éoliens.
- L'échelle des éoliennes va écraser celle des petits boisements s'ils sont proches et éventuellement altérer la qualité du paysage existant aujourd'hui.
- L'amplitude des parcs éoliens peut être en harmonie avec l'espacement relativement important - plusieurs kilomètres - des îlots.

Sensibilités du point de vue de l'observateur

- La présence relative de l'horizon, l'amplitude et la profondeur du paysage qu'embrasse le regard permettent de bien percevoir l'implantation des parcs éoliens dans leur site.
- Depuis les bourgs, la perception de ces horizons largement dégagés participe à la **qualité de vie**. L'implantation de parcs éoliens risque de l'amoinrir, et ce d'autant plus que le filtre visuel créé par le parc est plus proche du bourg.
- Selon la position de l'observateur, les îlots peuvent masquer par endroits tout ou partie de quelques éoliennes, le parc éolien se lit cependant aisément dans son ensemble, et ce d'autant plus si l'observateur est en mouvement.
- Les secteurs en points bas, où les vues portent moins loin et où l'horizon est haut, pourraient être facilement écrasés par des parcs éoliens proches. Cette impression d'écrasement pourrait être d'autant plus gênante si l'on ne voit pas le pied des éoliennes, situées derrière des îlots ou au-delà de l'horizon visible.



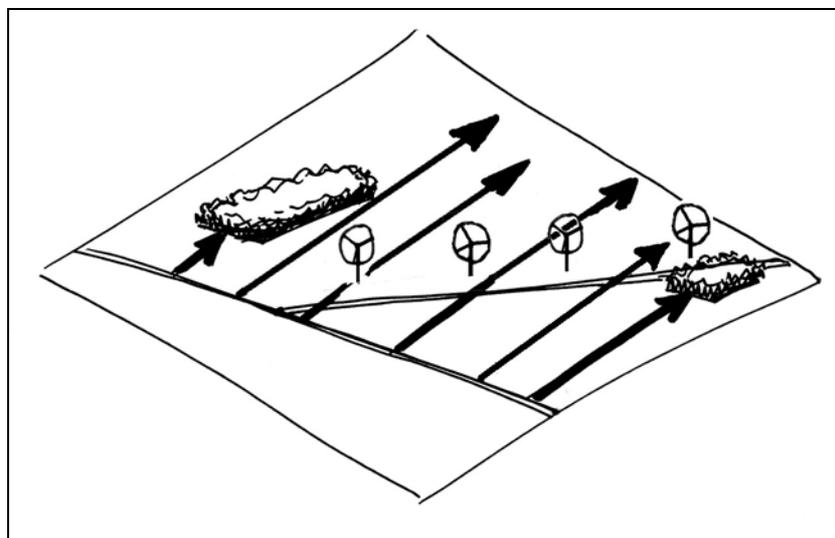
Évaluation du degré de sensibilité

Dans ces secteurs, l'implantation de parcs éoliens n'est ni aisée, les îlots morcelant l'espace sans direction préférentielle, ni particulièrement complexe, les parcs restant globalement perceptibles dans leur rapport au site et au sol. La **sensibilité** de ces secteurs peut être estimée comme **moyenne**.

2 - Paysages ouverts à faible densité d'îlots Enjeux et recommandations spécifiques

Enjeux

- L'un des principaux enjeux pour ces secteurs est la préservation de la qualité et de la lisibilité claire qu'ont ces paysages aujourd'hui. Ceci est particulièrement important pour la qualité de vie des habitants.
- Une perte de cette qualité pourrait survenir par manque d'harmonie entre l'implantation des parcs éoliens et la répartition des îlots dans l'espace.
- L'échelle des éoliennes peut également venir écraser celle de petits boisements.



Le regard n'est arrêté, ni par les îlots, peu denses, ni par les parcs éoliens

Recommandations spécifiques

(Voir les recommandations générales pour la Beauce au Chapitre II)

- Les parcs éoliens doivent respecter le rythme des îlots dans l'espace, ne pas venir le contrarier mais plutôt l'accompagner. Ceci est particulièrement important pour les vues depuis les bourgs.

3 - Paysages fermés à forte densité d'îlots Caractéristiques

Les secteurs de paysages fermés à forte densité d'îlots correspondent aux aires colorées en vert moyen sur la carte A3 dépliant à la fin de l'ensemble des fiches.



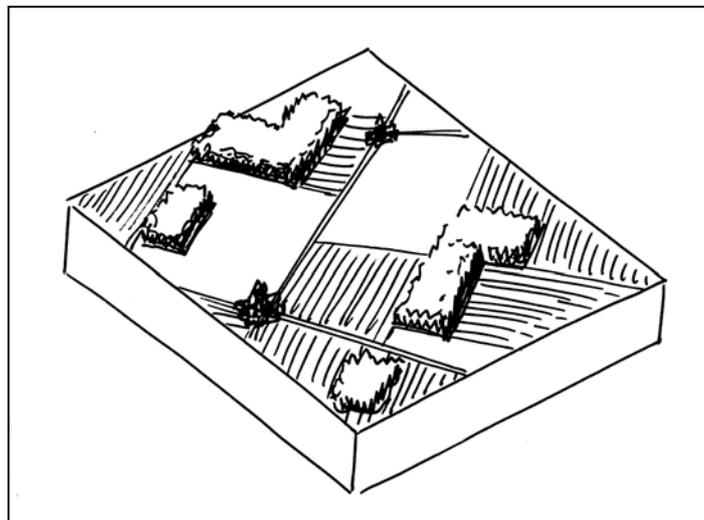
Îlots boisés fermant les horizons



Îlots du bois de Bucy fermant les paysages depuis la RD 955

Caractéristiques

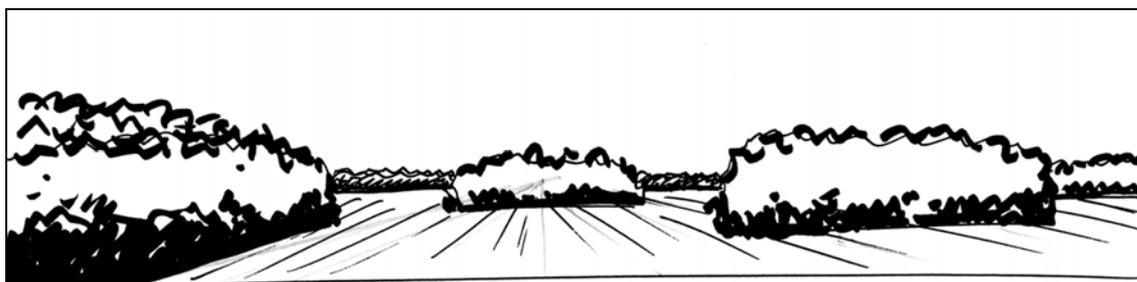
- Dans ces secteurs, la densité des îlots, bourgs, hameaux ou boisements, est importante, au point de masquer le plus souvent l'horizon et de refermer l'espace visuellement perçu.
- Les îlots forment des écrans sur différents plans visuels. Ils donnent une profondeur sensible mais limitée au paysage.
- Selon la proximité des îlots, l'observateur peut y ressentir une impression d'enfermement ou au contraire un sentiment de protection, de proximité et d'intimité avec les éléments environnants, par exemple depuis les bourgs. Au contraire des types précédemment rencontrés, ces paysages bénéficient d'une "échelle humaine" nettement marquée.
- Lors des déplacements, la succession et la variété des îlots donnent un dynamisme certain au paysage perçu.



3 - Paysages fermés à forte densité d'îlots Sensibilités

Sensibilités à l'implantation de parcs éoliens

- La forte densité et l'omniprésence des îlots dans le paysage ne permettent pas de donner des lignes lisibles sur lesquelles appuyer des projets éoliens.
- Les éoliennes vont écraser l'échelle des îlots boisés, et ceci d'autant plus s'ils sont peu larges.



Sensibilité du point de vue de l'observateur

- La distance relativement importante entre les îlots permettra rarement de pouvoir percevoir globalement un parc éolien dans son rapport avec le site. Selon la position de l'observateur, le pied ou le mât de quelques éoliennes risque d'être fréquemment masqué par des îlots boisés au premier plan.
- Dans les espaces visuellement refermés par les îlots, des projets pourraient fortement perturber la lecture habituelle de l'espace. Certains projets pourraient, en enjambant un îlot, transformer ainsi totalement l'échelle et la nature du paysage perçu.
- Cette transformation de l'espace sera particulièrement sensible depuis les bourgs.
- Lors d'un déplacement, la perception d'un parc éolien pourrait être perturbée ou brouillée par le jeu des différents plans des écrans boisés et par là devenir gênante.

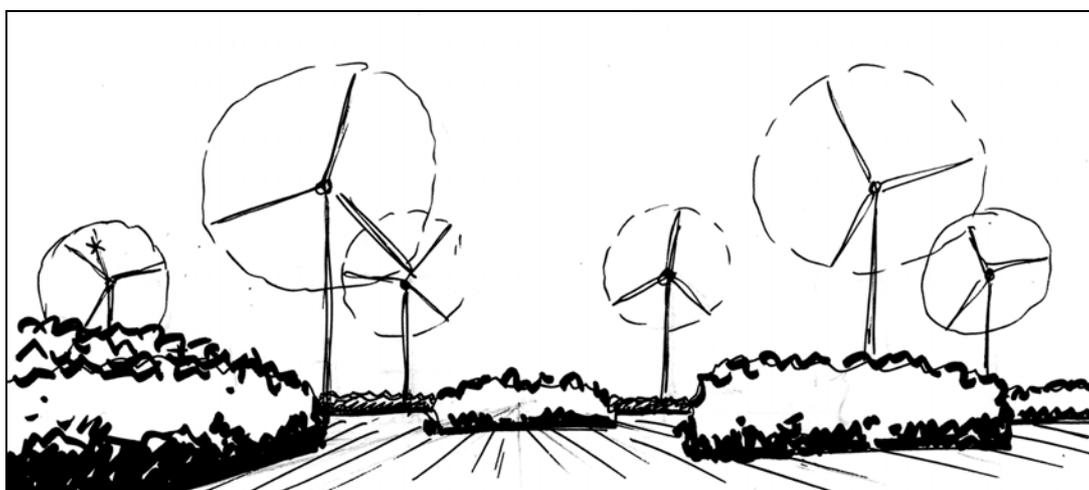
Évaluation du degré de sensibilité

La complexité de la répartition des îlots dans l'espace, les multiples points de vue changeant et la fermeture du paysage rendent très délicate, voire indésirable l'implantation de projets éoliens. La sensibilité de ces secteurs à l'implantation de parcs éoliens est estimée comme **forte**.

3 - Paysages fermés à forte densité d'îlots Enjeux et recommandations spécifiques

Enjeux

- L'un des principaux enjeux pour ces secteurs est le maintien de l'échelle de ces paysages qui en fait aujourd'hui le charme. Ceci est particulièrement important pour la qualité de vie des habitants.
- L'implantation insuffisamment réfléchie de parcs éoliens et l'échelle des éoliennes ne doivent pas venir dénaturer ces paysages.



Recommandations spécifiques

(Voir les recommandations générales pour la Beauce au Chapitre III)

- L'implantation d'éoliennes est d'une façon générale déconseillée dans ces secteurs.
- Des projets éoliens ne pourraient être envisageables qu'à condition qu'ils prennent en compte et respectent la répartition des boisements dans l'espace et la complexité des points de vues qu'ils génèrent. Des éoliennes de relativement "faibles dimensions" (moins de 100 mètres hors tout) pourraient y être plus facilement envisagées que des machines trop gigantesques.
- Seuls des massifs boisés assez amples pourraient, par l'importance de leur emprise au sol et de leur masse dans le paysage, être en accord avec l'échelle des parcs éoliens.



La perception tronquée d'un parc éolien dans ce type de paysage, sans lien avec le sol, permet mal de situer le parc dans l'espace. Cela peut être perturbant, d'autant plus pour un observateur en déplacement

4 - Franges boisées barrant les vues Caractéristiques

Les secteurs de franges boisées barrant les vues correspondent aux aires colorées en vert sombre sur la carte A3 dépliant à la fin de l'ensemble des fiches.

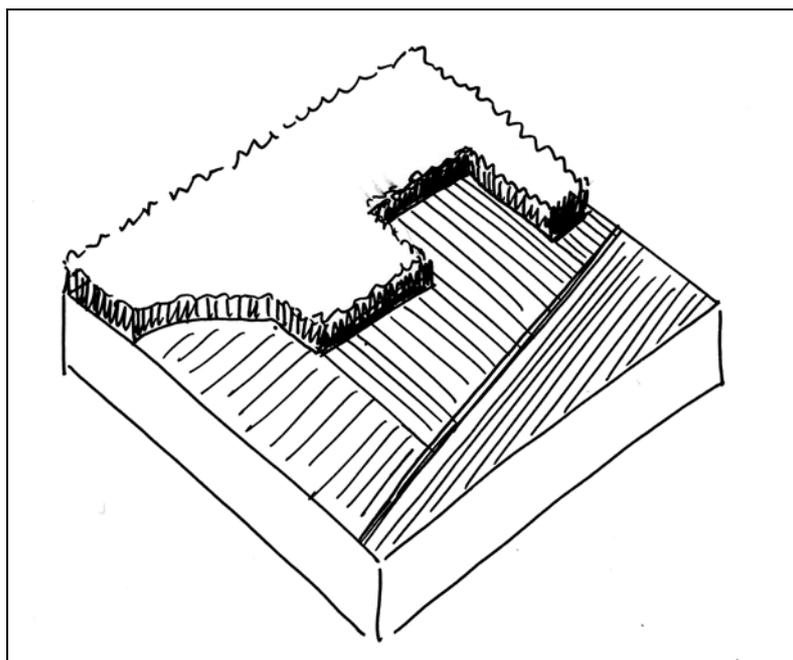
Les deux forêts les plus importantes sont la forêt domaniale d'Orléans qui marque la frontière Sud-Est de la Beauce et la forêt de Marchenoir qui sépare la Grande Beauce de la Petite Beauce. D'autres forêts moins importantes procurent également cet effet de frange boisée dans le paysage, la plupart se situent en périphérie de la Beauce.



Forêt de Marchenoir depuis la Petite Beauce

Caractéristiques

- Ces secteurs sont constitués de masses boisées. Elles apportent au paysage tant une importante dimension verticale par la hauteur des arbres qu'une grande linéarité par le cordon boisé continu que l'on perçoit à grande distance.
- Elles procurent un écran visuel continu et barrent les vues, même si le front boisé peut apparaître parfois assez festonné lorsqu'on en est très proche. Lorsque l'observateur est au Nord de la frange boisée, celle-ci apparaît comme un fond d'écran noir très présent.
- Ce front arboré continu donne une grande qualité au paysage. Il lui offre une sorte de décor homogène de fond de scène qui met en valeur et fait se détacher les premiers plans. Ce dispositif est totalement à l'opposé des paysages ouverts du centre de la Beauce.
- La frange boisée rend lisible l'espace et l'oriente : l'observateur se situe très aisément grâce à la direction que donne spatialement le front boisé et à la distance qui le sépare des arbres.



Les îlots sont denses : bourgs et boisements limitent la portée des vues

4 - Franges boisées barrant les vues Sensibilités

Sensibilités à l'implantation de parcs éoliens

- Les éoliennes risquent de venir écraser l'échelle des boisements, selon la position relative de l'observateur.
- Le front boisé donne une direction spatiale très intéressante pour structurer un parc éolien, ce qui est rare en Beauce.

Sensibilité du point de vue de l'observateur

- La direction des routes qui longent ou s'approchent de ces franges boisées, la distance entre les bourgs et les franges boisées conditionnent localement la possibilité de création de parcs éoliens en harmonie avec ces paysages.

Évaluation du degré de sensibilité

Les lignes de force dans le paysage que constituent ces franges boisées permettent d'envisager des projets éoliens en harmonie avec elles.

Il est cependant impossible de ne pas prendre en compte l'impact des projets éoliens sur l'avifaune. On sait que ces franges boisées sont des secteurs très sensibles pour l'avifaune, sur 2 à 3 km : les parcs éoliens ne devront pas être implantés à une distance inférieure (voir recommandations page suivante et dans la partie sur l'avifaune). À cette distance, la frange ne représente plus dans le paysage qu'un liseré boisé vert sombre à l'horizon. Cet élément est à prendre en compte dans la structuration des projets éoliens, mais n'a pas assez de force pour être à lui seul la justification paysagère d'un projet.

La **sensibilité** de ces secteurs est estimée comme globalement assimilable à celle des secteurs qu'ils limitent.

4 - Franges boisées barrant les vues Enjeux et recommandations spécifiques

Enjeux

- Ces franges boisées sont un des rares éléments structurants des paysages de la Beauce et y apportent une **grande force**. Leur perception ne doit pas être perturbée par des projets éoliens qui viendraient les écraser ou en brouiller la lecture. Elles peuvent néanmoins être valorisées (dans un dialogue bien lisible) par la présence occasionnelle d'éoliennes.
- Maintenir la qualité de vie des bourgs les plus proches de ces franges boisées.
- **Respecter l'avifaune** pour qui les franges boisées sont un milieu indispensable (grande sensibilité sur 2 à 3 Km)

Recommandations spécifiques

(Voir les recommandations générales pour la Beauce au Chapitre II)

- À cause de la grande sensibilité de ces secteurs pour l'**avifaune**, respecter une distance de 2 à 3 km entre un parc éolien et la frange boisée.
- Nécessité d'études précises de la part des porteurs de projets éoliens pour étudier l'impact de leurs projets sur les paysages des franges boisées, apportant une réelle **qualité paysagère** à ces secteurs.
- Composer les parcs éoliens en fonction de la position relative des bourgs, de la direction des franges boisées et de celle des routes, afin que les vues depuis les routes et depuis les bourgs soient harmonieuses.
- Pour les bourgs les plus proches, ces franges boisées sont un écrin : il convient de préserver un rapport visuel direct entre bourgs et boisements, pour la qualité de vie des habitants.

5 - Grandes vallées Caractéristiques

Les secteurs de grandes vallées correspondent aux aires colorées en bleu sur la carte A3 dépliant à la fin de l'ensemble des fiches.

Ces grandes vallées constituent pour certains auteurs les limites de la Beauce : vallée de la Loire avec la Sologne au Sud, vallée de l'Eure avec le Drouais-Thymerais au Nord, la vallée de la Voise avec le Hurepoix au Nord-Est, vallée du Loir avec le Perche à l'Ouest.



Vallée du Loir à Châteaudun



Vallée du Loir, entre le Perche (à gauche) et le plateau de la Beauce (à droite)



Vallée du Loir ouverte sur le paysage du plateau de la Beauce à Saumeray



Vallée de l'Eure à Courville sur Eure



Ligne TGV et bois de Bailleau dominant la vallée de l'Eure à Courville sur Eure

Caractéristiques communes

- Profil en U qui encaisse la vallée.
- Boisement important des coteaux.
- Prairies inondables en fond de vallée.
- Nombreux affluents qui découpent les versants pour alimenter la vallée.

Particularités

- La vallée de la Loire constitue à elle seule un entité paysagère à part entière. La qualité de ses paysages et son histoire lui valent d'être reconnue comme Patrimoine Mondial par l'UNESCO.
- Les vallées du Loir et de la Voise ont une ambiance bucolique et un charme certain. Pour le Loir, l'habitat se concentre nettement dans les centres urbains de Bonneval, Châteaudun, Vendôme et Montoire-sur-le-Loir.
- La vallée de l'Eure est quant à elle beaucoup plus industrialisée et urbanisée. La pression foncière y est importante.

NB : en amont de Bonneval, la vallée du Loir devient très progressivement moins nettement encaissée et plus ouverte sur les paysages du plateau. Si l'amont de la vallée reste une articulation entre la Beauce et le Perche, ses caractéristiques la rapprochent peu à peu de celles des petites vallées, étudiées dans la fiche suivante et dont les recommandations lui deviennent également applicables.

5 - Grandes vallées Sensibilités

Sensibilités à l'implantation de parcs éoliens

- Par nature, ces vallées délimitent des frontières paysagères de la Beauce, nettement inscrites dans le paysage. À l'articulation de deux grandes entités paysagères, ces lignes de force majeures peuvent guider l'implantation de projets éoliens.
- La partie de la vallée de l'Eure en amont du secteur en site inscrit, par son caractère industrialisé, se prête peut-être plus volontiers à l'implantation de projets éoliens.

Sensibilité du point de vue de l'observateur

- L'échelle des éoliennes ne doit pas venir écraser celle des paysages de ces vallées.

Évaluation du degré de sensibilité

Pour des questions d'échelle, il ne semble pas envisageable d'implanter des éoliennes dans les vallées elles-mêmes, ou à proximité immédiate des versants, dont la sensibilité peut être estimée comme forte.

Selon la nature des secteurs qui les bordent, des projets éoliens d'envergure peuvent cependant être envisagés à distance respectueuse où la sensibilité devient plus faible.

5 - Grandes vallées

Enjeux et recommandations spécifiques

Enjeux

- Marquer les limites de la Beauce et y concentrer des projets éoliens.
- Respecter la qualité des paysages des vallées.

Recommandations spécifiques pour les grandes vallées

(Voir les recommandations générales pour la Beauce au Chapitre III)

- Les parcs éoliens ne doivent pas être visibles depuis le fond des vallées, sous peine d'en écraser l'échelle.
- Ils ne doivent pas non plus être visibles depuis les bourgs qui s'accrochent aux versants de ces vallées.
- Si des projets éoliens sont développés aux frontières de la Beauce, ils doivent être d'une ampleur suffisante - plusieurs Km - pour jouer à grande échelle un rôle fort de repère à l'articulation de grandes entités paysagères. Tout projet ultérieur devra soit "intégrer" une réalisation précédente et conforter son rôle (de seuil, de porte, de signal, etc.) soit, au contraire, rester à grande distance de ces parcs pour ne pas en brouiller le sens et la lecture dans le paysage (au minimum deux fois 10 km : voir l'interdistance des parcs éoliens au Chapitre III).

Recommandations spécifiques pour la vallée de la Loire

La qualité unique des paysages de la Vallée de la Loire et leur reconnaissance internationale par l'UNESCO incitent à leur protection.

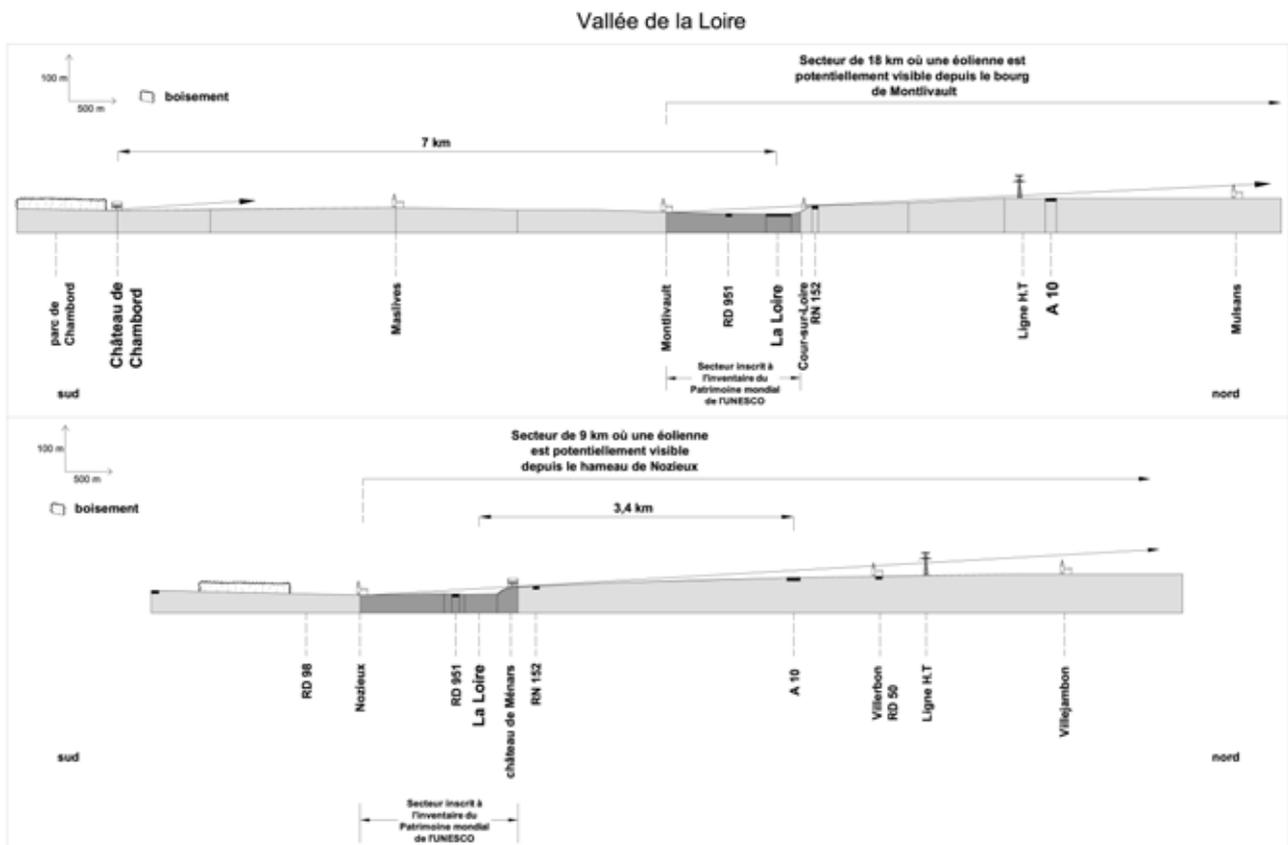
Depuis la route touristique au Sud de la Loire, la RD 951, le seul segment offrant des vues sur le Val de Loire, est celui allant de Blois à Saint-Dyé-sur-Loire. Ces vues sont très pittoresques sur la vallée, sur les églises et les châteaux du versant Nord. D'éventuels projets éoliens ne doivent pas être visibles depuis ce segment de la RN 951, sous peine d'altérer la qualité de ces rares points de vue le long de la route touristique.

Les projets éoliens ne doivent pas non plus être visibles depuis les villages situés en limite Sud du lit majeur de la Loire (CD 98, Montlivault, Nozieux, et axe touristique de Chambord à l'A10). Cette décision impose un secteur sans éoliennes au nord de la Loire de 10 à 15 Km de large (voir coupes ci-après).

Deux coupes ont été réalisées depuis le CD98 :

- L'une à la hauteur du château de Ménars,
- L'autre vers Montlivault.

Le CD98 est situé à 1,4 km au Sud de la route longeant la Loire, et à une altitude égale ou légèrement supérieure (non inondable), ce qui porte la vue très au loin, sur le plateau de la Beauce. Ces coupes montrent les distances réelles à respecter, si l'on ne veut pas que les champs éoliens soient visibles du Val de Loire.





Château de Ménars vu depuis la RD 951



Église de Cour-sur-Loire vue depuis la RD 951



Vue sur le Val de Loire et le clocher de Saint-Dyé-sur-Loire depuis la RD 951

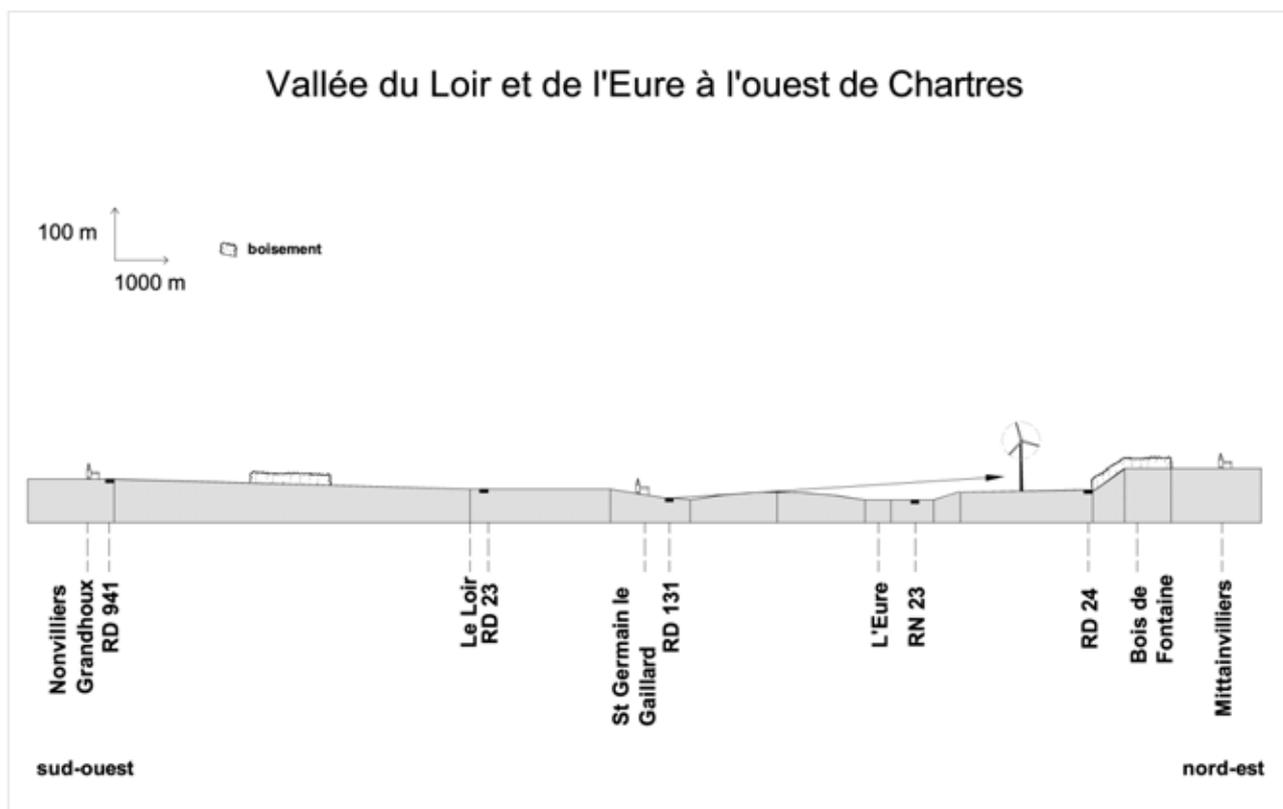


Dans ce panorama de la boucle de la Loire vers Cour-sur-Loire, vu depuis la RD 951, la présence d'éoliennes altérerait l'échelle et la perception du paysage

Recommandations spécifiques à l'amont de la vallée de l'Eure

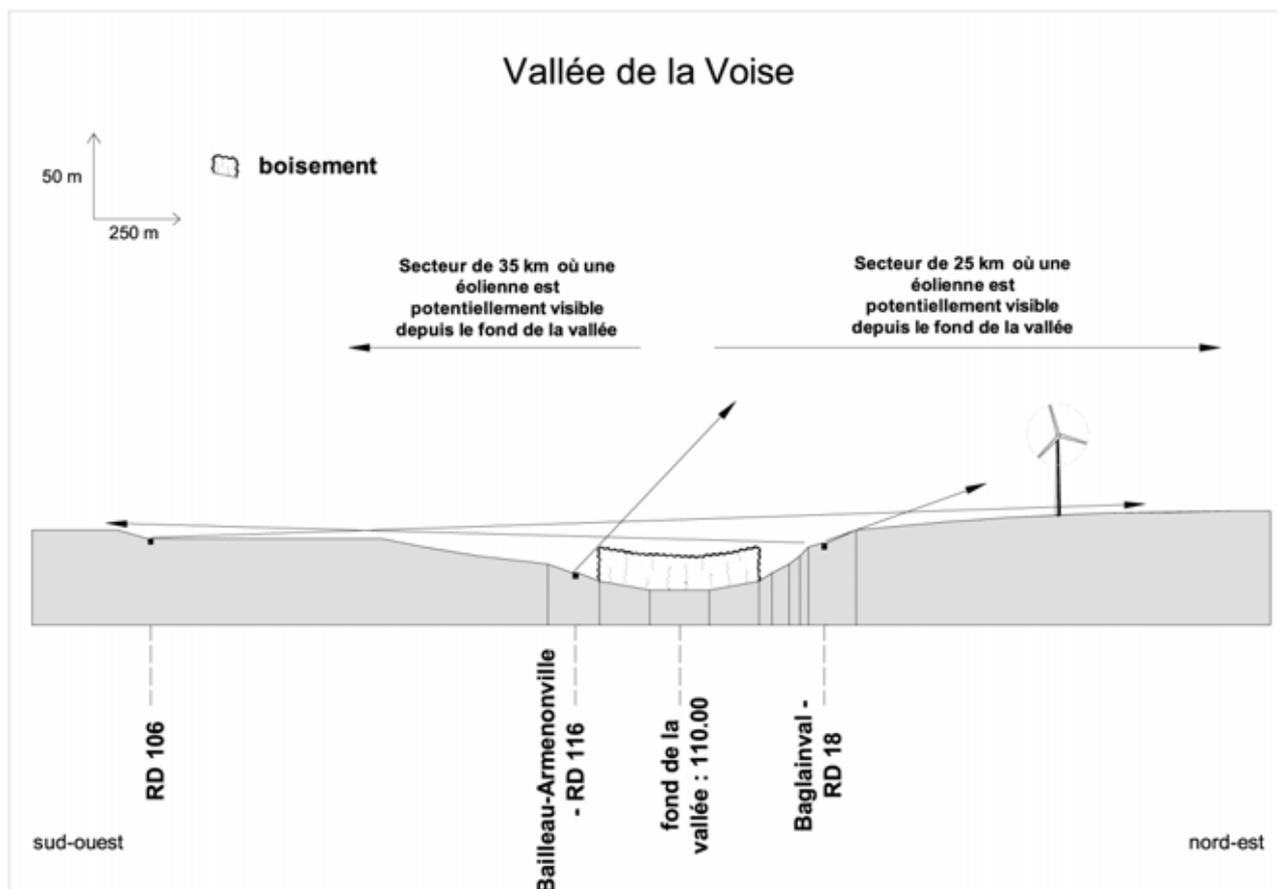
Le cas de la vallée de l'Eure est particulier au Sud du Thymerais, en amont de Saint-Georges-sur-Eure. La vallée est longée à environ 5 km au Nord par le rebord d'un plateau aux versants boisés. Le réseau viaire suit cette direction privilégiée dans le paysage : la RN 23 et la RD 920 longent la rivière et la RD 24 suit le pied du versant.

Des projets éoliens pourraient y être envisagés à condition qu'ils soient à l'échelle de ce paysage - donc étirés sur plusieurs kilomètres de long, dans le sens de cette direction privilégiée dans la vallée. Les parcs éoliens se détacheraient alors au loin sur le fond du versant boisé.



Recommandations spécifiques à la vallée de la Voise

Des projets éoliens pourraient être envisagés sur les plateaux très dégagés de part et d'autre de la vallée de la Voise, à condition qu'ils ne soient pas visibles depuis le fond de la vallée ni depuis les bourgs sur les versants.



Vue sur le clocher du bourg de Gallardon, depuis la RD 32 sur le versant Sud de la Voise

6 - Petites vallées Caractéristiques

Les secteurs de petites vallées correspondent aux aires colorées en bleu-vert sur la carte A3 dépliant à la fin de l'ensemble des fiches.

Les plus marquantes de ces petites vallées sont les Conies, l'Aigre et l'Ozanne qui alimentent le Loir, la Cisse en Petite Beauce et les Mauves au bord du Val de Loire.



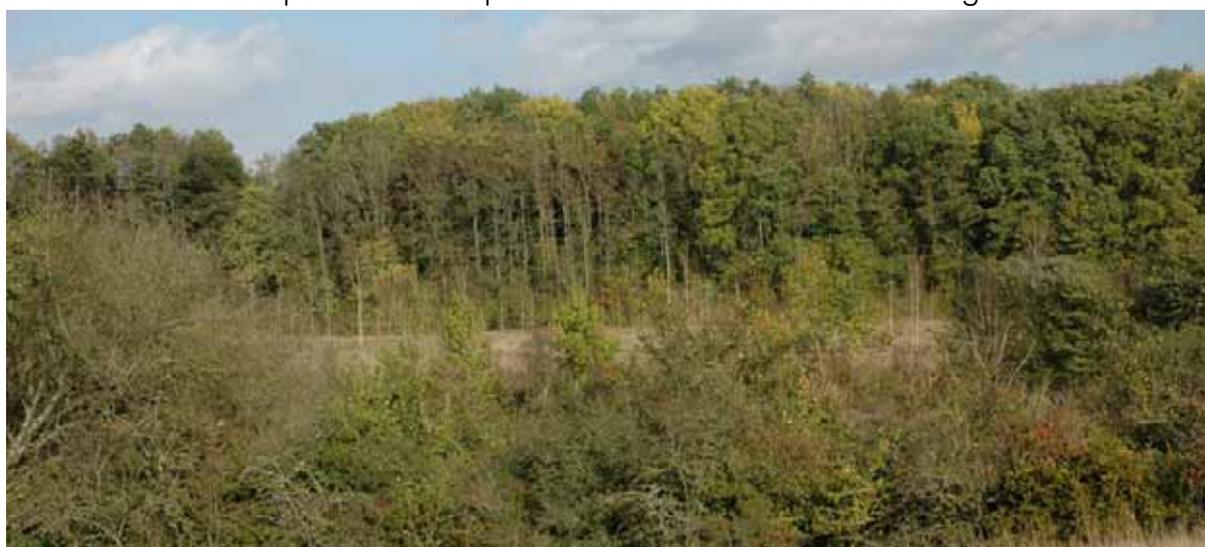
Cordon boisé de la vallée de l'Aigre



Fermeture et échappée visuelle - vallée de l'Aigre



Parc public dans la plaine inondable de la vallée de l'Aigre



Versants boisés de l'Aigre



Vallée de la Conie à Conie-Molitard



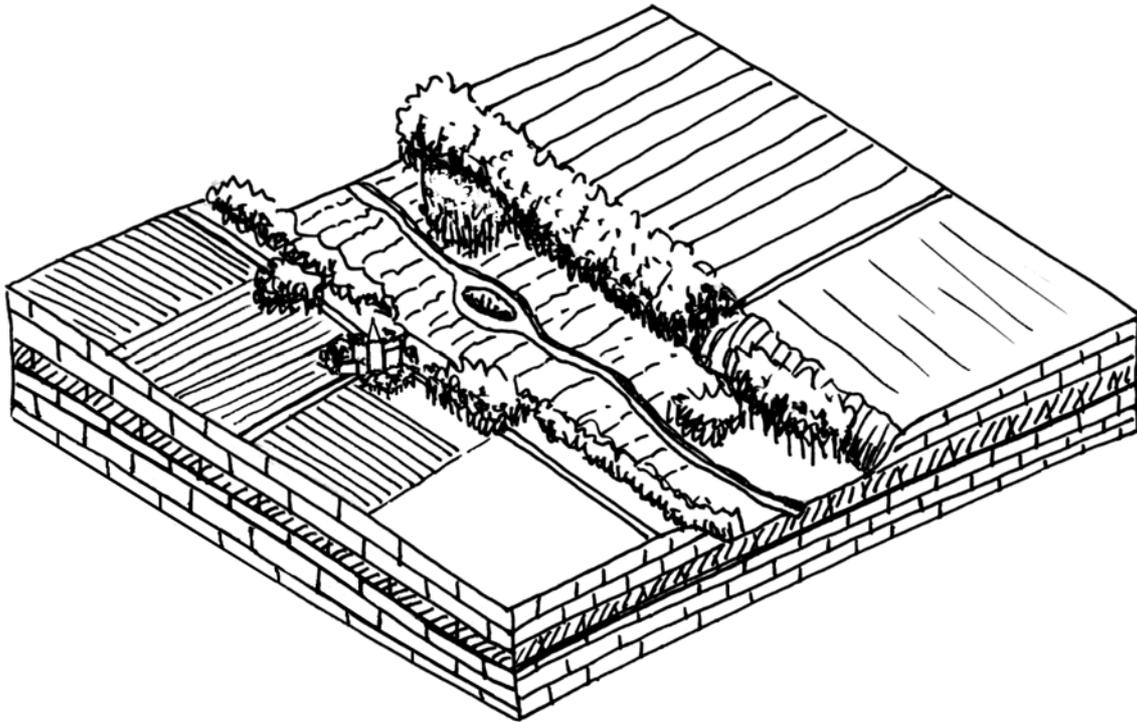
Clocher et château d'eau de Conie-Molitard, vus depuis le versant opposé



Boisement linéaire accompagnant les versants d'une vallée

Voir également photomontage page 41.

Caractéristiques



- Le calcaire (et la profondeur de la couche argileuse associée) laisse s'infiltrer l'eau dans le plateau beauceron. Les vallées y sont peu nombreuses. Elles partent du centre de la Beauce pour aller alimenter les grandes vallées en périphérie.
- Elles sont assez faiblement encaissées dans le plateau. Le plus souvent les versants sont boisés, leur pente ne permettant pas de les mettre aisément en culture. Ces boisements referment l'espace de la vallée sur un paysage radicalement différent de celui du plateau dénudé. Des micropaysages très singuliers et très attachants sont abrités, comme protégés par les versants boisés : rivière bucolique, prairie inondable et même marais. En effet le fond des vallons arrive au niveau de la nappe phréatique dont les fluctuations rendent le cours d'eau intermittent.
- Depuis le plateau, les vallées se repèrent au loin par un cordon boisé plus ou moins enfoncé sur l'horizon. Au fur et à mesure que l'on s'en approche, le relief se fait plus souple et les boisements des versants signalent nettement la présence de la vallée. Parfois quelques fenêtres dans ces boisements permettent de mesurer l'importance du vallon.
- Vers l'amont, les vallons sont réduits, les versants moins boisés et l'espace restreint de la vallée s'ouvre plus sur le paysage du plateau pour peu à peu se confondre avec lui.

6 - Petites vallées Sensibilités

Sensibilités à l'implantation de parcs éoliens

- Le tracé de ces vallées sur le plateau constitue une ligne de force trop tenue dans le paysage pour pouvoir y associer directement un projet éolien.

Sensibilité du point de vue de l'observateur

- L'échelle réduite des vallées et leur ambiance intimiste risquent d'être fortement perturbées par des projets éoliens trop proches.

Évaluation du degré de sensibilité

La qualité, la rareté et la nature exceptionnelle de ces micropaysages en Beauce est impérativement à préserver. La **sensibilité** de ces vallées et de leurs abords à l'implantation de parcs éoliens est estimée comme **très forte**.

6 - Petites vallées

Enjeux et recommandations spécifiques

Enjeux

- L'implantation de projets éoliens ne doit pas venir rompre le charme et l'ambiance sereine de ces vallées.
- La nature tenue dans le paysage de ces cordons boisés, sans commun rapport avec l'échelle des éoliennes, rend plus que délicate l'implantation de projets éoliens à leur voisinage.

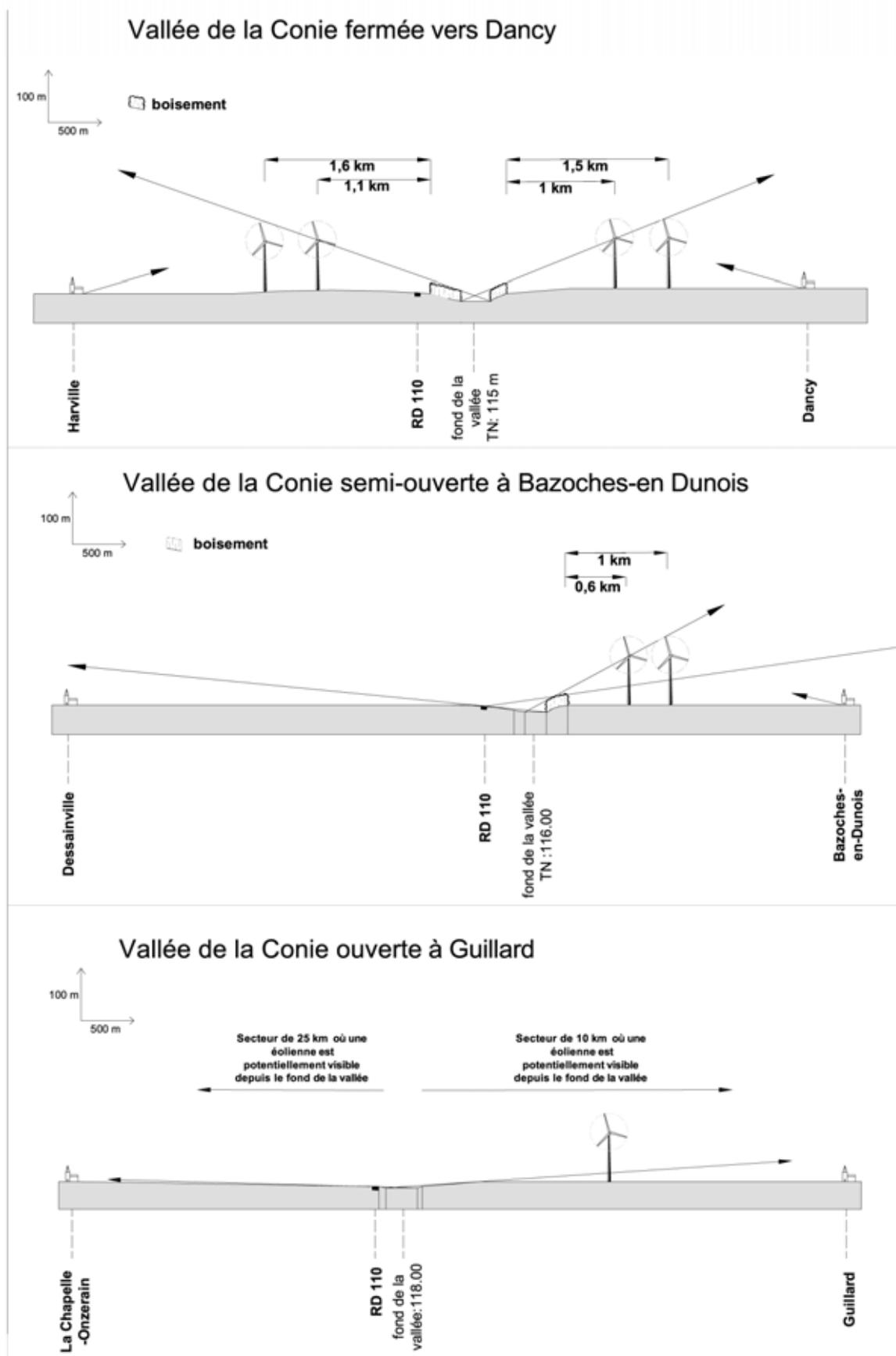
Recommandations spécifiques

(Voir les recommandations générales pour la Beauce au Chapitre III)

- Les micropaysages de ces vallées ne doivent pas être écrasés par l'échelle d'éoliennes qui seraient visibles depuis le fond des vallées ou depuis les bourgs au fond des vallons ou sur les versants. Cela est généralement le cas si les éoliennes se situent à plus de 1 km du haut d'un versant boisé. Cette donnée est reprise sur la carte de sensibilité, et reste à contrôler pour chaque projet.
- La présence discrète de fins cordons boisés sillonnant le plateau ne doit pas être rendue imperceptible par l'échelle de projets éoliens trop proches.
- La lecture des cordons boisés dans le paysage ne doit pas être contredite par un projet éolien implanté sans logique par rapport au tracé de la vallée.
- En cas d'implantation d'un projet éolien qui pourrait être en covisibilité avec le cordon boisé d'une vallée, la modification de la perception de cette vallée dans le paysage, depuis les routes et les bourgs alentour, doivent être systématiquement étudiés.
- Les fenêtres de vues s'ouvrant sur le plateau depuis la vallée doivent être étudiées dans TOUT projet proche d'une vallée pour estimer son impact, acceptable ou non au regard de la qualité des paysages de la vallée.

Les coupes pages suivantes montrent des exemples d'impact de projets éoliens et de marge de recul nécessaire selon le profil des vallées et leur degré d'ouverture :

- Lorsque la vallée est fermée par des versants boisés, un recul de 1 Km est suffisant en moyenne pour ne pas voir d'éolienne,
- Lorsque la vallée s'ouvre progressivement vers l'amont, les vues sur la plaine sont plus nombreuses. On peut admettre qu'il peut être possible, selon les cas, d'avoir des vues sur la "Beauce éolienne".
- Très en amont, la vallée finit par se confondre avec les ondulations de la plaine.

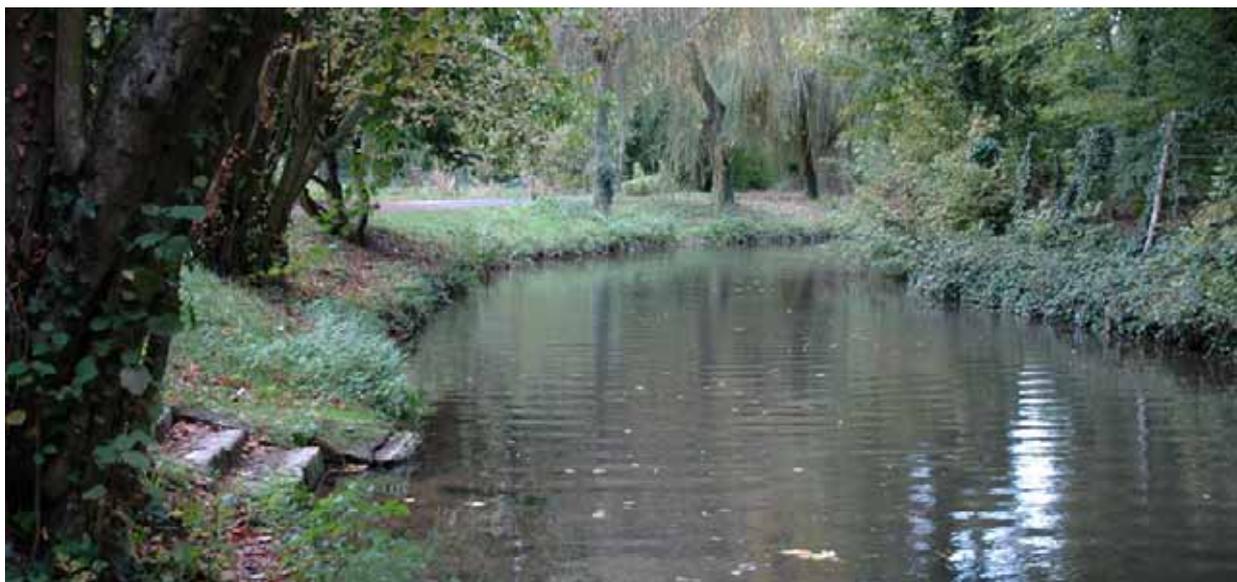




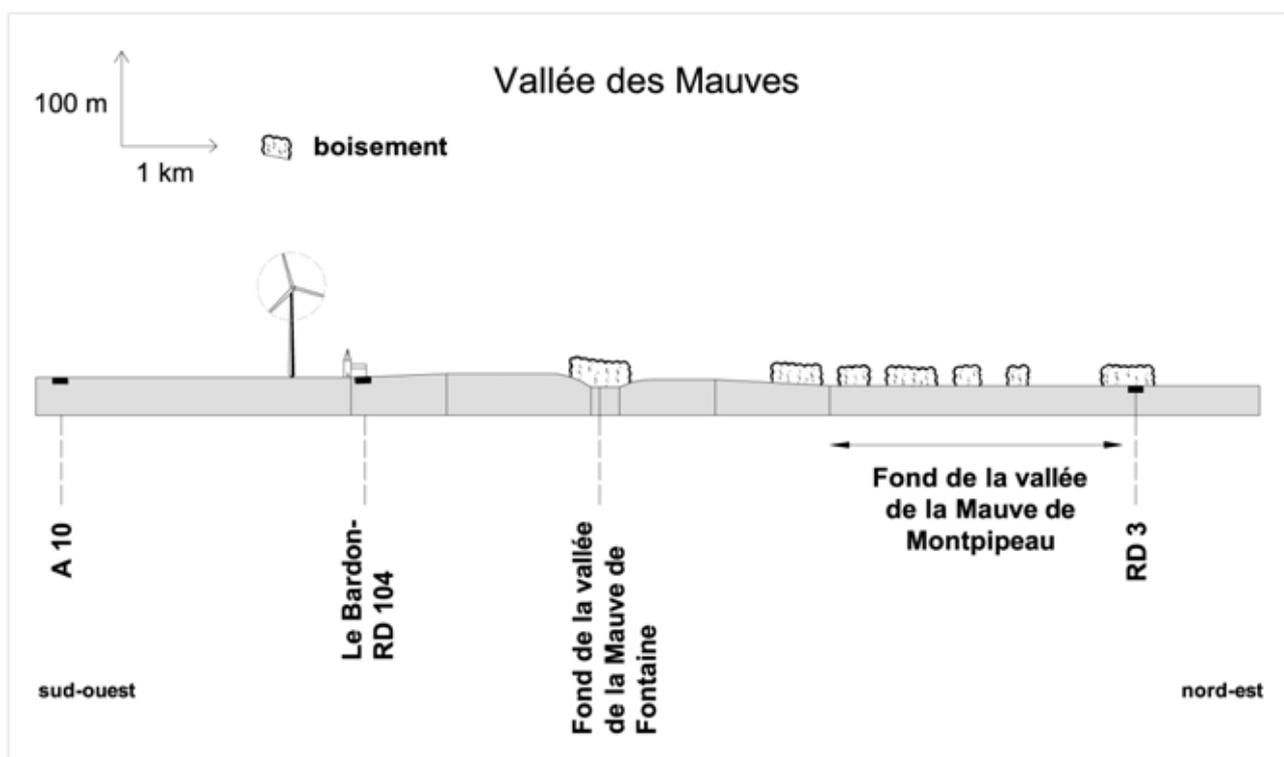
La perception d'éolienne modifie trop brutalement l'échelle mesurée et l'ambiance paisible des vallées

À NOTER : la très grande sensibilité des Vallées des Mauves

Les paysages de ces rivières-marais très pittoresques, en lien direct avec le Val de Loire, sont relativement méconnus et doivent être préservés. Les différents bois qui les entourent forment un véritable écrin, tout en permettant çà et là des ouvertures visuelles sur les plaines. Tout projet éolien à moins de 10 km des rivières devra démontrer que les éoliennes ne seront pas visibles depuis ces vallées ou, exceptionnellement, qu'ils n'altèrent pas leur paysage.



Les marais des Mauves à Meung-sur-Loire



7 - Paysages à connotation industrielle Caractéristiques

Les secteurs de paysages à connotation industrielle correspondent aux tracés et aux aires colorées en rose sur la carte A3 dépliant à la fin de l'ensemble des fiches.



Ligne HT entre Châteaudun et Orléans



Bâtiment industriel vers Luplanté



Bâtiment industriel à Bailleau



Z one industrielle d'Escrennes au Sud de Pithiviers



Secteur d'activités de Manchecourt au Nord de Pithiviers

Caractéristiques

Les secteurs cartographiés localisent :

- Les lignes à Haute Tension, éléments de repère à la fois de grande hauteur et d'une interminable linéarité. En Beauce, où les vues sont particulièrement dégagées, elles imposent au paysage leur nature industrielle et transforment totalement sa perception.
- Les secteurs d'activités industrielles aux portes des grandes villes (ainsi que les deux grands aérodromes de la Beauce).
- Les bâtiments agricoles de grande hauteur, dont l'esthétique marque fortement le paysage alentour.

7 - Paysages à connotation industrielle Sensibilités

Sensibilités à l'implantation de parcs éoliens



Éolienne existante près du bourg de Tivernon, dans un paysage à connotation industrielle que l'implantation d'éoliennes peut aider à requalifier

- Par leur nature industrielle, leur échelle et leur rôle de repère dans le paysage, ces secteurs peuvent être associés à des projets éoliens qui entreraient dans la même logique spatiale.
- Les lignes à Haute Tension créent des lignes très matérielles dans le paysage, sur lesquelles peuvent venir s'appuyer des projets éoliens.

Sensibilité du point de vue de l'observateur

- La perception de projets éoliens peut venir renforcer l'aspect géométrique et monumental de ces secteurs.
- Il reste cependant un risque de brouillage ou d'impression de chaos.

Évaluation du degré de sensibilité

Par les lignes de force et les repères à grande échelle qu'ils imposent au paysage, ces secteurs permettent d'envisager des projets éoliens qui les valorisent. Leur **sensibilité** peut être estimée comme **faible** : ce sont les secteurs les plus favorables au développement de l'éolien, à condition qu'il soit raisonné.

7 - Paysages à connotation industrielle Enjeux et recommandations spécifiques

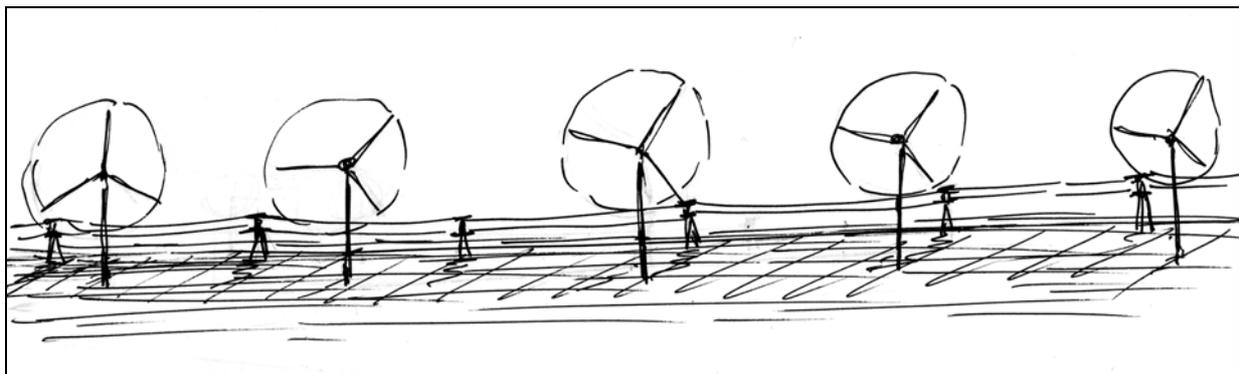
Enjeux



- Accompagner le caractère industriel déjà présent dans certains secteurs.
- Certains secteurs paraissant aujourd'hui confus pourraient même être restructurés par des projets éoliens.

Recommandations spécifiques

(Voir les recommandations générales pour la Beauce au Chapitre III)



Renforcement de l'axe d'une ligne Haute Tension par celui d'un parc éolien

- Les projets éoliens doivent **jouer le plus simplement possible** avec la **linéarité** des lignes à haute tension ou encore selon le réseau viaire, en conservant la même direction dans l'espace pour des projets en covisibilité.

- Dans la définition de l'implantation des projets par rapport aux lignes à haute tension, **l'attention doit être redoublée depuis certains points de vue** - sorties de bourgs, carrefour routiers où l'on s'arrête, etc. - pour obtenir un ensemble aisément lisible et globalement cohérent et éviter toute impression de confusion visuelle.
- Les **parcs d'activités** peuvent avec profit accueillir des parcs éoliens et être ainsi à la fois valorisés et signalés à grande distance.
- Les **bâtiments agricoles ou industriels de grande hauteur** peuvent également être mis en valeur - voire même mis en scène - par des projets éoliens audacieux.



Mise en scène d'un bâtiment agricole et d'un parc éolien dans l'axe visuel d'une route (projet fictif)

TYPES PAYSAGERS DE LA BEAUCE

-  Limite de la Beauce
-  Limites administratives

-  Paysages de grands horizons dégagés
-  Paysages ouverts à faible densité d'îlots
-  Paysages fermés à forte densité d'îlots
-  Franges boisées barrant les vues
-  Grandes vallées
-  Petites vallées
-  Paysages à connotation industrielle
-  Agglomérations

